

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenu le 14 avril 2009 à 19 h 31
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT(E)S: Le Maire Robert Beaulieu; les conseillers-ères Nicole Somers, Marie-Josée Thériault, Jocelyne Bossé, Rita Gagnon et Rodrigue Levesque.

AUSSI PRÉSENTES : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et une personne de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2009-49

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-50

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 17 mars 2009**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-51

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que les **factures du mois de mars 2009** des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées :

Compte général	143 083,53 \$	
Salaires de mars 2009	38 423,07 \$	
Compte eau et égouts	<u>5 796,32 \$</u>	
Total payé en mars 2009	187 302,92 \$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-52

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 17 mars 2009 et 31 mars 2009**, soient reçus tels que présentés, après ajout et correction aux pages 2 et 3 du procès-verbal du 31 mars. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 17 MARS 2009

RÉSOLUTION 2009-53

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyée du conseiller Rodrigue Levesque, **qu'un permis de colporteur soit émis, au cout* de 100,00 \$, du 19 mars au 19 mai 2009, pour le compte de M. Yvon Haché** de Shippagan, en vue de la vente de poissons et fruits de mer, sur la rue Canada, et ce, en vertu de l'arrêté no 07-90-03 sur les colporteurs. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-54

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, **qu'un permis de colporteur soit émis, au cout* de 100,00 \$, du 1^{er} au 30 avril 2009, pour le compte de M. Arthur Hottot** de Dalhousie, en vue de la vente de crabe et fruits de mer, sur la rue Canada, et ce, en vertu de l'arrêté no 07-90-03 sur les colporteurs. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-55

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **contrat annuel de services de la compagnie Controls & Equipment Ltd**, au cout* de 750,00 \$ soit accepté tel que présenté, pour le **système de contrôle de ventilation de la Bibliothèque Publique** La Moisson de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 31 MARS 2009**RÉSOLUTION 2009-56**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **candidature de Mme Anne Dubé** soit retenue au poste temporaire saisonnier **d'aide administrative à la piscine municipale**, à raison de 35h/semaine pour la période allant du 1^{er} juin au 21 août* inclusivement, au taux horaire fixé pour ce poste. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-57

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'une **demande de fonds de 5 000,00 \$ soit soumise au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport**, dans le cadre du Programme de partenariat pour les activités culturelles communautaires, en vue d'inviter le **chanteur Louis Bérubé lors d'un Mardi-Show**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-58

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **Mmes Nicole Levesque, Marielle Roy et Thérèse Humbert soient désignées membres de la Commission de la Bibliothèque publique La Moisson** de Saint-Quentin pour un mandat de trois ans, se terminant le 31 décembre 2011, conformément à l'article 14(2) de la Loi sur les bibliothèques publiques. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-59

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, **que la rue Pelletier**, de l'intersection de la rue Martel à l'intersection de la rue Mgr Martin-Est, **soit fermée temporairement durant la tenue du Festival Western du 7 au 12 juillet 2009**, et ce, conditionnellement à la production d'un plan d'entrées et de sorties pour les services d'urgence durant la période de fermeture. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-60

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **heures d'ouverture des réunions du Conseil** soient fixées selon l'heure normale ou l'heure avancée de l'Est, soit, 19 h durant la période hivernale et 19 h 30 durant la période estivale. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2009-61

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que **MM. Roger Dupéré et Fernand Fortin**, soient désignés **membres du comité aviseur en matière d'urbanisme**, pour un mandat se terminant le 31 décembre 2011, et ce, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'urbanisme. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Mme Suzanne Coulombe procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal no 01-2004-02 sur la procédure à suivre lors des assemblées.

RÉSOLUTION 2009-62

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **l'arrêté municipal no 01-2004-02 sur la procédure à suivre lors des assemblées**, soit approuvé en deuxième lecture. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h10.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire

*La Ville de Saint-Quentin applique la nouvelle orthographe de l'Académie française (www.orthographe-recommandee.info).